

07.10.2024

Les paysan.ne.s et les travailleurs.euses du secteur agroalimentaire européen exigent que des prix couvrant les coûts de production soient inclus de toute urgence dans la Directive sur les pratiques commerciales déloyales

Dans une [lettre ouverte](#) envoyée aujourd'hui à la présidente de la Commission européenne, le président du Conseil AGRYPECHE et la présidente du Parlement européen, plusieurs organisations européennes de paysan.ne.s et de travailleurs.euses de l'agroalimentaire réclament l'ouverture d'une procédure accélérée d'ici la fin de l'année afin que l'achat en dessous du coût de production de produits agricoles et alimentaires soit ajouté à la liste noire de la Directive sur les pratiques commerciales déloyales.

La Coordination Européenne Via Campesina (ECVC), l'European Milk Board (EMB) et la Fédération Européenne des Syndicats de l'Alimentation, de l'Agriculture et du Tourisme (EFFAT) appellent conjointement les institutions européennes à mettre en œuvre cette mesure rapide et ciblée pour assurer des revenus justes aux paysan.ne.s, et aux travailleurs.euses agroalimentaires, tout en améliorant leurs conditions de vie et de travail. Cela ne peut attendre une réforme plus large de la Directive sur les pratiques commerciales déloyales, comme l'ont démontré d'une part les nombreuses crises sectorielles touchant actuellement les paysan.ne.s et les travailleurs.euses agroalimentaires et, d'autre part, les manifestations du début de l'année.

Pour Andoni Garcia Arriola, paysan et membre du Comité de coordination d'ECVC, les institutions de l'UE doivent rassurer les paysan.ne.s par des actions concrètes. *« Les paysan.ne.s veulent s'assurer que les promesses relatives aux prix formulées dans le rapport récent sur le Dialogue stratégique soient respectées dans la future feuille de route agricole de la Commission. Les belles paroles ne suffisent pas pour soutenir les paysan.ne.s dont les revenus sont bien en dessous du revenu moyen de la population de l'UE, et elles ne suffisent pas non plus pour continuer à produire des denrées alimentaires. Des mesures immédiates doivent être prises pour répondre à cette situation et construire la culture collaborative que von der Leyen dit souhaiter. »*

Wiebke Warneck, Secrétaire politique Secteur de l'alimentation, des boissons et du tabac de l'EFFAT, ajoute : *« Lutter contre les pratiques commerciales déloyales est essentiel pour les travailleurs.euses agroalimentaires : vendre en dessous du prix de production va presque automatiquement de pair avec l'exploitation de la main-d'œuvre et des salaires bas. Inclure cette pratique dans la liste noire et ajouter une clause générale sur les UTP sont une partie de la solution. »*

Pour le Président de l'EMB, Kjartan Poulsen, *« L'UE a urgemment besoin de ses agriculteurs. Et les agriculteurs qui n'ont pas encore quitté l'activité ont urgemment besoin de prix constants couvrant les coûts de production. Tout comme la jeune génération qui est censée commencer à produire. Si l'UE n'envoie pas maintenant un signal fort et ne le transpose pas sur le plan juridique, les producteurs restants et la jeune génération cesseront de croire en leur capacité à avoir un avenir dans la production agricole. Et avec cette perte de confiance, l'UE continuera à perdre beaucoup de ses producteurs, ce qui sera désastreux pour notre production alimentaire. Nous savons tous qu'il ne s'agit ni d'une exagération ni d'une menace. Ce sera simplement la conséquence de l'incapacité à adopter des mesures importantes. Alors prenez cette mesure importante ! »*

Les signataires de la lettre demandent également une rencontre avec la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, afin de discuter plus avant des mesures visant à garantir que les agriculteurs reçoivent des prix équitables. Lire la lettre complète [ici](#).

Contact :

Andoni Garcia Arriola – ECVC: +34 636451569/ +32 2 217 31 12 – EN, FR, ES, IT, DE

Wiebke Warneck – EFFAT: +32490113117 – [w.warneck\[at\]effat.org](mailto:w.warneck[at]effat.org)

Kjartan Poulsen – Président de l'EMB: +45 (0)212 888 99 – EN, DK, DE